

Image not found or type unknown



Branchement réseau électrique implantation coffret

Par **agnerver**, le **14/01/2009** à **14:45**

Bonjour,
Ayant acquit une ancienne grange je dois y faire un raccordement "EDF". On accède à ma propriété en passant sur d'autres propriétés . Il existe une servitude pour cela . Mon problème est que le propriétaire de la première parcelle refuse que le futur boîtier « EDF » y soit installé (car cette parcelle- là est en limite du domaine public). Ce propriétaire a-t-il le droit d'interdire l'implantation de ce coffret (qui se situera en effet en limite de sa propriété mais quand même sur sa propriété) ?
Cordialement .
Vernet